SUJET BLANC NON OFFICIEL

CAPA (Travaux forestiers)

E6 - Effectuer des travaux liés à l'entretien courant des matériels, équipements et installations

Édition 2026

Sujet d'entraînement rédigé par FormaV. Il n'a pas été donné à l'examen : ce n'est ni un sujet officiel ni une annale. Les entreprises et les données qu'il contient sont fictives.

Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du CAPA Forestier, veuillez visiter : capatravauxforestiers.fr/annales-sujets-et-corriges

capa-travaux-forestiers — Effectuer des travaux liés à l’entretien courant des matériels, équipements et installations

Sujet blanc CAPa Travaux forestiers — E6 : entretien courant des matériels, équipements et installations

Sujet blanc original FormaV. Contexte, entreprises, documents techniques et données de travail fictifs à visée pédagogique. Ce document ne constitue ni une annale de session ni un sujet ou corrigé officiel.

Situation professionnelle

Sujet d’entraînement original, entièrement fictif. Il porte uniquement sur l’unité E6 du CAPa Travaux forestiers. Il propose deux études professionnelles écrites permettant d’analyser une maintenance conditionnelle et une réparation simple à partir de dossiers et d’observations fournis.

Le cadre de référence décrit pour E6 une épreuve de pratique explicitée portant sur une opération de maintenance, avec préparation, réalisation, rangement et restitution dans une durée totale de 30 minutes. Le présent sujet écrit, prévu pour 120 minutes à titre pédagogique, n’est ni cette épreuve pratique ni une validation de la capacité en situation réelle. Il ne demande aucune manipulation de matériel. Toutes les consignes d’atelier, périodicités, critères et valeurs économiques des cas sont des données fictives propres aux situations proposées, et non des prescriptions réglementaires ou des instructions de fabricant.

Répondez à partir des seuls documents D1 à D4. Justifiez vos décisions par les observations et les consignes internes fournies. Pour les calculs, indiquez l’opération, le résultat et l’unité. Ne supposez pas l’existence d’un manuel, d’un outil, d’une photographie ou d’une observation non fournis. Dans les deux études, vous analysez une situation écrite : vous ne réalisez pas l’intervention.

Document D1 — Cadre de travail fictif et consignes internes des études

Structure fictive : Atelier des Hauts-Bois, petite entreprise de travaux forestiers. Les deux situations de ce sujet sont des cas pédagogiques inventés. L’atelier tient une fiche de suivi pour chaque matériel et demande à ses salariés de signaler toute anomalie avant la remise en service.

Règles internes applicables aux cas de ce sujet. Les contrôles décrits ici sont des consignes pédagogiques internes et ne remplacent ni la notice du fabricant ni les consignes propres à un matériel réel. Un matériel présentant une anomalie susceptible de compromettre son usage est identifié comme indisponible, mis à l’écart selon l’organisation de l’atelier et signalé au responsable. Le salarié ne le remet pas en service sur la seule base d’une inspection visuelle. Toute intervention non décrite dans le dossier est suspendue jusqu’à clarification auprès du responsable et consultation de la documentation adaptée.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Pour une analyse d’entretien, on distingue la maintenance conditionnelle, déclenchée par l’état constaté ou le suivi d’utilisation, de la réparation simple, qui vise à rétablir une fonction à l’aide d’une intervention limitée et de pièces adaptées. Le compte rendu précise au minimum : l’identification du matériel, les heures ou observations utiles, l’anomalie, la décision prise, la personne informée et l’état de disponibilité. Les déchets et pièces remplacées sont orientés selon les consignes de collecte de l’atelier ; aucune filière réglementaire particulière n’est présumée dans ce sujet.

Valeurs fictives de planification pour la tronçonneuse de D2-D3 : l’atelier prévoit une inspection périodique au bout de 20,0 heures depuis le dernier contrôle général enregistré. Le contrôle du filtre à air est planifié au bout de 10,0 heures depuis son dernier nettoyage enregistré. Ces échéances servent seulement au calcul dans ce cas. Un défaut observé peut justifier une immobilisation avant l’échéance.

Consigne de réponse : ne décrivez pas de démontage, de réglage, d’essai de coupe ou de remise en route. Le candidat travaille à partir du dossier écrit et formule des décisions, critères et informations à transmettre. Aucun équipement matériel n’est requis.

Document D2 — Étude 1 — Fiche de suivi de la tronçonneuse forestière fictive TF-08

La tronçonneuse TF-08 est affectée à une équipe de travaux forestiers. La fiche ci-dessous a été reconstituée pour l’exercice ; elle ne provient pas d’un fabricant. La machine n’est pas présentée au candidat. Le responsable demande une analyse du suivi et des observations consignées dans D3 avant toute décision de disponibilité.

Repère de suivi	Donnée consignée
Compteur au contrôle général précédent	118,0 h
Compteur au relevé actuel	137,5 h
Dernier nettoyage du filtre à air inscrit au carnet	128,0 h
Inspection périodique prévue par la consigne interne D1	Tous les 20,0 h après le contrôle général
Contrôle du filtre prévu par la consigne interne D1	Tous les 10,0 h après son dernier nettoyage
État du carnet	Les dates des relevés sont lisibles ; aucune intervention intermédiaire n’est inscrite entre 128,0 h et 137,5 h.

Le conducteur a signalé que le matériel a été utilisé récemment, mais cette information ne constitue pas une vérification de son état. Aucune donnée de notice constructeur, aucune valeur de réglage et aucune limite d’usure ne sont fournies. Il est donc interdit de créer une valeur technique manquante ou de conclure qu’un élément est conforme à partir d’une valeur non présente dans le dossier.

Pour l’exercice, le travail attendu consiste à exploiter les relevés, à rapprocher les échéances internes des observations de D3, à proposer une décision de disponibilité et à préparer une trace écrite destinée au responsable. Les opérations matérielles ne sont pas à effectuer ni à décrire pas à pas.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Document D3 — Étude 1 — Observations fictives consignées lors d’un examen visuel

Un salarié de l’Atelier des Hauts-Bois a effectué, machine arrêtée et sans essai de fonctionnement, un examen visuel extérieur de TF-08. Voici ses notes complètes, rédigées pour ce cas pédagogique :

- Le filtre à air paraît chargé de poussières à sa surface visible. Aucun nettoyage n’est inscrit depuis 128,0 h. Le salarié n’a pas ouvert le logement du filtre.
- La chaîne présente, dans la partie visible, un maillon entraîneur fissuré. Cette observation est notée comme une anomalie ; aucune mesure d’usure n’a été faite et aucune réparation n’a été tentée.
- La rainure du guide comporte des débris visibles. Le dossier ne fournit ni mesure de profondeur ni critère de tolérance permettant de déclarer le guide conforme ou hors tolérance.
- Le carter extérieur ne présente pas de fissure visible lors de cet examen. Cette observation limitée ne permet pas de conclure à l’état de tous les composants.
- La machine n’a pas été démarrée, aucune coupe n’a été réalisée et aucune intervention sur l’organe de coupe n’a été entreprise.

Le salarié a apposé sur la fiche de travail la mention interne « À signaler — décision avant remise en service ». Cette mention indique une attente de décision du responsable ; elle ne constitue pas un diagnostic complet ni une autorisation de repartir travailler.

Pour compléter l’analyse, l’atelier attend du candidat qu’il distingue les faits directement observés des conclusions qui exigeraient une documentation ou un contrôle supplémentaire. Le candidat peut proposer de demander une vérification complémentaire à une personne compétente, mais ne doit pas inventer une tolérance, une procédure de réparation ou une consigne constructeur. Les observations de ce document sont les seules observations disponibles dans l’étude.

Document D4 — Étude 2 — Bon de réparation simple fictif pour deux ébrancheurs

Deux ébrancheurs manuels de l’atelier, identifiés EP-14 et EP-17, ont été examinés à l’établi par un technicien de l’entreprise. Le dossier est fourni après intervention : le candidat ne réalise pas la réparation et ne manipule pas d’outil coupant.

Constat avant intervention : sur chacun des deux ébrancheurs, le technicien a constaté un jeu latéral anormal au pivot et un élément de fixation endommagé. Il a décidé de retirer les deux outils de leur rangement d’usage et de les identifier comme indisponibles jusqu’à réparation et contrôle. Aucun défaut de fissure du manche n’a été noté dans les observations fournies.

Intervention fictive déjà réalisée par le technicien : remplacement, sur chaque outil, de l’ensemble de fixation de pivot par le kit de remplacement correspondant à l’identification de l’outil. Le dossier ne détaille pas les gestes techniques, les outils employés ni une méthode de réglage ; ces éléments ne sont pas à reconstituer par le candidat.

Contrôle après intervention, consigné par le technicien : sur EP-14 et EP-17, aucun déplacement latéral du pivot n’a été constaté lors du contrôle manuel encadré à l’établi ; le mouvement d’ouverture et de fermeture a été jugé régulier, sans blocage observé. Le technicien a inscrit « contrôle terminé — à ranger en état disponible ». Ces résultats sont des observations de l’étude, et non une garantie générale applicable à tous les ébrancheurs.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Donnée de planification interne	Valeur fictive
Prix d’un kit de fixation de pivot	7,20 € par outil
Temps de main-d’œuvre inscrit au bon	0,20 h par outil
Coût horaire interne utilisé pour le calcul	22,00 € par heure
Stock de kits avant l’intervention	5 kits
Outils réparés dans ce bon	2

Les prix, le temps et le coût horaire sont des données fictives de planification du cas. Ils ne représentent ni un tarif officiel ni une règle salariale. Pour le calcul demandé, additionnez le coût des pièces et le coût de main-d’œuvre, sans ajouter de frais non fournis.

Travail demandé

Barème pédagogique proposé : 37 points. Ce barème et la durée conseillée ne sont pas un barème ou une durée officiels.

Étude 1 — Étude professionnelle 1 — Décision de maintenance pour TF-08

E1-Q1 · 2 point(s)

À partir des relevés de D2, calculez le nombre d’heures d’utilisation écoulées depuis le contrôle général précédent. Présentez l’opération et le résultat avec l’unité.

Ressources : D2

E1-Q2 · 2 point(s)

En utilisant la périodicité fictive de 20,0 h indiquée en D1, calculez le compteur auquel l’inspection périodique générale est prévue. Indiquez combien d’heures séparent le relevé actuel de cette échéance.

Ressources : D1, D2

E1-Q3 · 2 point(s)

Calculez le nombre d’heures écoulées depuis le dernier nettoyage du filtre à air et le nombre d’heures restant avant l’échéance interne de 10,0 h, si l’on ne tenait compte que du compteur.

Ressources : D1, D2

E1-Q4 · 3 point(s)

Relevez deux faits observés en D3 qui signalent une anomalie ou un besoin d’entretien. Pour chacun, distinguez le fait observé de toute conclusion qui ne peut pas être établie avec les seules données du dossier.

Ressources : D3

E1-Q5 · 2 point(s)

FormaV - document d'entraînement non officiel

La chaîne présente un maillon entraîneur fissuré. Quelle décision de disponibilité doit être proposée avant toute remise en service, selon les consignes internes de D1 et la mention inscrite en D3 ? Justifiez votre décision par les données du cas.

Ressources : D1, D3

E1-Q6 · 3 point(s)

Classez chacune des actions suivantes dans la catégorie la plus adaptée au cas : a) tenir compte de l'état poussiéreux du filtre ; b) remplacer ou faire traiter l'élément de chaîne fissuré après décision du responsable ; c) inscrire le compteur et les constats au suivi. Choisissez parmi maintenance conditionnelle, réparation simple, traçabilité. Une action peut nécessiter l'accord ou l'intervention d'une personne compétente.

Ressources : D1, D2, D3

E1-Q7 · 3 point(s)

Citez trois informations précises qui doivent figurer dans le compte rendu transmis au responsable afin de rendre la situation de TF-08 compréhensible et traçable. Appuyez chaque information sur un élément des documents.

Ressources : D1, D2, D3

E1-Q8 · 2 point(s)

D3 mentionne des débris visibles dans la rainure du guide, mais ne fournit aucune tolérance. Quelle limite faut-il respecter dans votre conclusion, et quelle démarche écrite pouvez-vous proposer pour obtenir une décision fiable ?

Ressources : D1, D3

Étude 2 — Étude professionnelle 2 — Analyse d'une réparation simple sur EP-14 et EP-17

E2-Q1 · 2 point(s)

À partir du constat avant intervention de D4, expliquez pourquoi EP-14 et EP-17 ont été identifiés comme indisponibles avant leur réparation. Donnez les deux observations qui motivent cette décision.

Ressources : D1, D4

E2-Q2 · 2 point(s)

Décrivez en une phrase la nature de la réparation simple réalisée par le technicien, sans ajouter de geste, d'outil ou de réglage qui ne figure pas dans le bon de travail.

Ressources : D4

E2-Q3 · 2 point(s)

Calculez le coût de main-d'œuvre prévu pour la réparation d'un ébrancheur, à partir du temps et du coût horaire interne de D4. Présentez l'opération en euros.

Ressources : D4

E2-Q4 · 3 point(s)

FormaV - document d'entraînement non officiel

Calculez le coût total de planification pour les deux réparations, en additionnant les deux kits et la main-d’œuvre des deux outils. N’ajoutez aucun frais non fourni.

Ressources : D4

E2-Q5 · 1 point(s)

Après la sortie de deux kits du stock initial de cinq, combien de kits restent disponibles ? Montrez le calcul.

Ressources : D4

E2-Q6 · 3 point(s)

Relevez les deux résultats de contrôle après intervention consignés pour chacun des outils. Expliquez brièvement en quoi ils répondent aux défauts observés avant réparation.

Ressources : D4

E2-Q7 · 2 point(s)

Sur la seule base du compte rendu de D4, quelle décision de rangement ou de disponibilité le technicien a-t-il inscrite ? Indiquez les limites de cette conclusion : à quel contrôle consigné se rapporte-t-elle et que ne permet-elle pas d’affirmer au sujet d’autres outils ?

Ressources : D1, D4

E2-Q8 · 3 point(s)

Rédigez une courte transmission au responsable, de trois à cinq phrases, qui mentionne les deux identifiants, le défaut initial commun, la réparation consignée, les contrôles après intervention et le nombre de kits restant en stock. N’ajoutez aucune observation absente du dossier.

Ressources : D1, D4

Sources du cadre de compétences

Les sources définissent les compétences visées ; elles ne publient pas ce sujet blanc. Les données techniques du cas sont fournies dans les documents précédents.

- Effectuer des travaux liés à l’entretien courant des matériels, équipements et installations — official-exam-sheet
- Référentiel de capa-travaux-forestiers

FormaV - document d'entraînement non officiel

Continue à t'entraîner

Retrouve tous les sujets et corrigés du CAPA Forestier, classés par épreuve et par année :
capatravauxforestiers.fr/annales-sujets-et-corriges

Pour réviser tout le programme avant l'examen, les Fiches de Révision du CAPA Forestier reprennent l'essentiel de chaque épreuve :
capatravauxforestiers.fr/fiches-de-revision

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.